

« Adverbialisation » et polysémie du mot baoulé : cas de L'expression d'intensité (forme et sens)

KONAN Koffi

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody

konankoffipaul@yahoo.fr

Résumé

Ce travail consiste prioritairement à identifier des termes susceptibles de jouer le rôle évocateur du degré plus ou moins haut qu'atteint une action, un état, un sentiment, une qualité dans la langue baoulé. Secondairement on y analysera le ou les mécanismes de changement morphologique et sémantique de ces termes à travers des réalisations linguistiques. Ainsi, pourrait-on prétendre déterminer des similitudes syntaxicosémantiques entre les adverbes d'intensité français et les termes adverbialisés, expressions de l'intensité en baoulé.

Mots clés : adverbialisés, adverbe d'intensité, la polysémie, syntaxe, sémantique

Abstract

This work is primarily concerned with the identification of terms which are likely to play the role relating to the more or less high degree an action, a state, a feeling, a quality can reach in the baoulé language. At a subsidiary stage, the mechanisms of morphological and semantic change in these terms will be analyzed through linguistic realizations. In so doing, one might pretend to determine syntactico-semantic similarities between adverbs of intensity in French and adverbial terms which express intensity in baoulé.

Key-words: adverbial terms, adverb of intensity, word with different meanings, syntax, semantic

Introduction

La langue est le moyen d'expression des expériences humaines. Elle s'actualise à travers les mots appartenant à des classes bien déterminées. Ainsi, pour évoquer, par exemple, le degré plus ou moins élevé d'une action, d'un sentiment, d'une qualité, une sélection est vite faite à partir de la sous-classe des adverbes de degré ou d'intensité. Dans ce papier, la réflexion est portée sur la variation morphologique de certains mots de la langue baoulé frappés par le phénomène de la polysémie à travers un processus « d'adverbialisation »¹. Peut-être, s'agit-il de

faits de langue qui caractérisent la langue baoulé, et qui l'inscrivent dans un système où le fonctionnement morphosyntaxique et sémantique des termes d'intensité est à mettre en relation avec leurs contextes d'emploi. Aussi, cela voudrait-il dire que d'une classe grammaticale initiale, le mot baoulé peut subir une métamorphose syntaxicosémantique liée au contexte discursif. Pour s'en convaincre, et pour donner une base grammaticale à ces hypothèses, il faudra analyser le comportement de ces mots de la langue baoulé dans des énoncés², afin de déduire, s'ils ont les propriétés syntaxiques et sémantiques propres à des termes exprimant le degré d'intensité. Ce choix n'étant pas fortuit, il s'appuiera sur une perspective contrastive avec le français, en vue de dégager les ressemblances et les dissemblances relatives aux emplois des termes d'intensité dans ces deux langues. Bien entendu, le caractère polysémique des termes d'intensité en baoulé sera pris en compte dans cette analyse contrastive. Le travail s'organise autour de deux axes principaux : le premier axe servira à faire l'inventaire des termes d'intensité en langue baoulé, le second axe s'attachera à l'examen de leur comportement syntaxique dans des situations d'énonciations révélatrices de propriétés sémantiques capables de confirmer leur valeur d'intensité.

1. Inventaire des termes d'intensité en baoulé

Les termes d'intensité en baoulé sont en nombre réduit. Leur identification et leur classement se feront, ici, selon un critère morphologique ; on distingue :

1. « Adverbialisation » (terme ou substantif néologique), le fait d'attribuer les propriétés syntaxiques et sémantiques de l'adverbe à un mot ou à un terme qui, initialement ne les avait pas. C'est aussi le passage du statut nominal ou adjectival au statut d'adverbe. De ce néologisme est formé l'adjectif verbal « adverbialisé ».

2. Les énoncés qui servent d'exemples, ici ont été recueillis auprès de locuteurs de la langue baoulé.

1.1. Les formes simples et leurs emplois

Les termes d'intensité de forme simple se répartissent en deux catégories : les termes originellement adverbiaux et les termes occasionnellement adverbiaux, c'est-à-dire les termes qui, en fonction de la circonstance, fonctionnent comme des adverbes et sont traités comme tels. Ces derniers sont la plupart du temps tous des qualificatifs. Nous avons l'exemple de *kpa* [kpa] et *kéklé* : *kpa* traduit naturellement les qualités, à savoir, *généreux (se)*, *bon (bonne)*, *suffisant (e)*. *kéklé* signifie *brave, terrible, tout ce qui dépasse l'entendement*. Mais, ils s'adverbialisent en contexte, (*Kouadjo di djouman kpa* ou *kéklé* (Kouadjo

travaille bien ou vigoureusement) comme certains qualificatifs français (*haut*) dans « *cet homme parle haut* », pour signifier *très fort* ou *bruyamment* à côté d'un terme verbal ou d'un terme adverbial. Voici une liste succincte de chacune des catégories des termes adverbiaux.

-Termes adverbiaux occasionnels

kpa	[kpa]
kéklé	[kekɓe]
bléblé	[blɛblɛ]
kan	[kã]
dan	[dã]

-Termes essentiellement adverbiaux

n'dê	[ndɛ]
n'gboko	[n'gboko]
ikjra'n	[itʃra]
vié	[vie]
tchêchê	[tʃɛtʃɛ]
man	[mã]
dê	[dɛ]

Cette liste n'est pas exhaustive, elle pourrait être complétée. Par ailleurs, nous faisons remarquer que les formes simples dites adverbes d'intensité occasionnelles doivent leur caractère de termes d'intensité à leur accentuation dans l'énoncé par le locuteur. Le phénomène de l'accentuation dans la langue baoulé est généralement événementiel, c'est-à-dire qu'il est relatif à la situation donnée et à l'effet que celle-ci peut produire sur le locuteur baoulé. De cet effet découlera un état affectif qui modifiera la prononciation du terme initialement qualifiant pour en faire un modificateur ou un spécificateur. Voici quelques emplois où le locuteur baoulé est censé accentuer les termes adverbialisés.

Koffi di djouman kpa	[kofɪ di djumã kpa]
Koffi di djouman kéklé	[kofɪ di djumã kekɓe]
Koffi wa di djouman dan	[kofɪ di wadjumãdã]
Koffi di djouman kan	[kofɪ didjumãkã]
Koffidjasso n'dê	[kofɪjaso n'dɛ]
Koffi klobla n'gboko	[kofɪklobla n'gboko]
Koffi yo li vié, wayomanyétiô	[kofɪyo li vie wayomã yetiɔ]
Koffi fité li ikjra'n ou ikjra'n Koffi fité li	[kofɪfite liitʃra]
Koffi wafêdêh	[kofɪwafɛdɛ]
Koffi ti djwédjwé kpa	[kofɪ ti jwejwekpa]
Koffi ti têh n'gboko	[kofɪ ti tɛ n'gboko]
Koffi wafaya kpa	[kofɪwafayakpa]
Koffi, man pata'n sou bléblé	[kofɪmãpata'n su blɛblɛ]
Koffi nanti bléblé.	[kofɪnãtɪblɛblɛ]

Koffi si flouwa tē
Koffi si flouwa dē !

[kofi si fluwatɛ]

1.2. Les formes combinées marquant le degré excessif et leurs emplois

Kpaliê sou
Kékléké
Kanhan kpa
Dan kpa liêssou
N'dê n'dê
Kpakpaliêssou
N'gbôkô n'gbôkô
Kéklékpa
Kpadêh
Ikjraikjra

Ici aussi cette liste pourrait être complétée.

Koffi di djouman kpakpa (liêssou)
Koffi di djouman kékléké (liêssou)
Koffi di djouman kanhan (sa)
Koffi djasso n'dê n'dê
Koffi fité li ikjraikjra'n
Koffi ti djwédjwé kpa (liêssou)
Koffi ti klamankpa (dêh)
Koffi wafaya kléklékpa
Koffi nati blêblê (liêssou)
Koffi si man nglwêlê (mlonmlon).

Les formes dites combinées des termes d'intensité adverbialisés de la langue baoulé se forment par l'adjonction des unités adverbiales : soit par la répétition de la même unité adverbiale (*kpakpa*), soit par l'addition de deux ou trois unités adverbiales distinctes (*blêblêkpa*, *blêblêkpaliêssou*). En effet, les unités *liêssou* [liesu] et *mlonmlon* [mlon] sont des expressions qui marquent le degré extrême, qui ne peuvent s'employer qu'en liaison avec un autre terme adverbialisé qu'ils renforcent. Notons que la répétition de ces termes suffit pour marquer l'intensité dans l'énoncé baoulé. A côté de cela, le baoulé étant une langue à ton, le locuteur baoulé est nécessairement amené à faire usage d'une intonation montante en les prononçant. En faite, cet effort vocalique sert à marquer la différence d'intensité ou de tonicité entre un terme qualifiant et un terme spécifiant. La marque d'intensité serait-elle mesurable ? Nous le verrons à travers l'usage et la prononciation de deux particules de négation baoulé.

2. Mesure de l'intensité et rapport morphosyntaxique

2.1. La mesure de l'intensité en baoulé

Un échantillon de particules adverbialisées marquant la négation permettra de mesurer le phénomène de l'intensité dans la langue baoulé. A ce niveau de l'analyse, il paraît bien à propos de s'appuyer sur la réflexion contrastive effectuée par Léon Rober Wagner et Jacqueline Pinchon³ sur les adverbes de négation *ne...pas* et *non*, indiquant que « l'une de ces particules adverbiales est atone (*ne ...pas*) et que l'autre est tonique (*non*) ». Sur ce modèle, la tonicité dans un énoncé baoulé pourrait s'appréhender à travers l'opposition entre les termes de la négation *man* et *tchètchè* [tʃɛtʃɛ].

Les mots *man* et *tchètchè* entrent dans des constructions où le locuteur baoulé nie un fait. Toutefois, ils se comportent différemment dans la phrase : l'un (*man*) est atone et ne peut se construire seul. Alors que l'autre (*tchètchè*) est tonique et peut se construire seul. Examinons donc à travers l'analyse des énoncés qui les mettent en situation ou qui les actualisent pour valider ou invalider ces propriétés. Pour ce faire, on procédera à une analyse descriptive de la séquence d'énoncés suivants recueillis à cet effet.

- (a) Koffi di man djouman (a') ô [ɔ] di man djouman
- (b) Man di man djouman.
- (c) Koffi di man djouman kpa.
- (d) Koffi di man djouman koun
- (e) Koffi di djouman?
- (f) Tchêtchè.
- (g) Tchêtchè, Koffi di man djouman.

La phrase (a) est d'une modalité déclarative et d'une forme négative introduite par la particule de négation *man* [mã]. Cet adverbe de négation, utilisé dans une phrase à un temps autre que le passé, se place après le terme verbal. Même si le sujet nominal est remplacé par un pronom (cf. (a') *supra*, p 5).

3. Wagner L.R. et Pinchon J., *Grammaire du français classique et moderne*, 1990, pp 395-415
 La phrase (a) pourrait se traduire littéralement par *Koffi mange ne pas travail* pour dire *Koffi ne travaille pas*. Quant à la phrase (b), à un temps du passé, le morphème « *man* » se répète et est placé de part et d'autre du terme verbal « *di* ». Sa répétition peut s'expliquer essentiellement par le changement de temps. Il faut noter dans cette forme répétitive que la prononciation du morphème de négation *man* à gauche du terme verbal, efface ou du moins est la contraction de celui-ci et du pronom sujet de la première personne (*n'*). Ce dernier est donc incorporé dans le premier terme adverbial « *man* » qui, en structure profonde se présente sous la forme *n'man*. Ainsi, à la première personne du singulier, on dira « *n'man*

di man djouman », ce qui se traduit littéralement par **je n'ai pas mangé ne pas travail*, pour dire *je n'ai pas travaillé ou je n'avais pas travaillé, etc.* Mais, si on conserve le sujet nominal, le morphème de négation *man* devient *wa*⁴ au temps passé, d'où, la construction : *Koffi wa² di man djouman* ; ce qui veut dire, **Koffi a mangé ne pas travail*, pour dire *Koffi n'a pas travaillé ou Koffi n'avait pas travaillé.* On peut considérer, par ailleurs, que le morphème de négation baoulé se présente sous deux formes, donc deux signifiants : une forme ramassée ou amalgamée, avec le signifiant *man* et une forme discontinue, avec le signifiant *man... koun* [mã... kun] (cf. énoncés (c) et (d), p 5) ayant pour équivalent sémantique en français, ne...plus, ne...jamais, etc. D'une certaine façon, les structures discontinues françaises ne...pas, ne...point, ne ...jamais, ne... plus, etc, sont pris en compte par ces deux unités de négation baoulés *man* et *man...koun*. Naturellement, ces formes adverbialisées du baoulé doivent être interprétées en fonction du contexte pour en dégager leur sens spécifique et surtout leur degré d'intensité. Par ailleurs, on peut adjoindre à la forme *man*, le morphème *kpa* [kpa] pour souligner l'intensité de ce que décrit le prédicat dans la phrase, comme cela a cours dans la langue française. Dans la phrase (c), si *man* et *kpa* encadrent le substantif « *djouman* » [djumã], il ne faut pas se tromper à l'analyse.

4. le « *wa* » étant ici une sorte d'auxiliaire à la troisième personne du singulier, il est utilisable à tous les temps du passé.

Il ne modifie pas le sens de ce substantif. Dans ce contexte-ci, la forme atone *man* est simplement renforcée par la forme tonique *kpa* et tous les deux, en prenant une forme tonique, accentuée, et modifient en ce moment-là la forme verbale « *di* » [di]. La traduction littérale possible de l'énoncé (c) serait alors **Koffi mange ne pas travail bien ou très (assez) bien ou suffisamment* » pour dire « *Koffi ne travaille pas très (assez) bien ou Koffi ne travaille pas suffisamment* ». A la forme négative discontinue *man...koun*, on peut aussi adjoindre la forme tonique *kpa*. Nous reviendrons sur ce point dans le paragraphe suivant.

Quant à la forme *tchêchê*, elle a un double emploi. Dans l'énoncé (f), elle intervient seule de manière accentuée, en réponse à l'interrogation en (e). Puis, elle est en doublon avec la forme *man* en (g) où elle est mise en apposition dans

une phrase de modalité assertive niée. Elle occasionne ainsi une double négation accentuée au début de l'énoncé puis avec une intonation descendante à la fin de l'énoncé. On pourrait traduire littéralement l'énoncé (g) par *non, Koffi ne travaille pas, si* on considère que *man* est la synthèse de *ne* et *pas*. La forme *tchètchè* étant souvent employée seule, elle fait office de mot-phrase. C'est la forme tonique par excellence, qui exprime toute l'intensité contenue dans la voix du locuteur baoulé. Comme on peut le voir les morphèmes *man*, *tchètchè* et *kpa* soulignent bien certaines propriétés qui s'apparentent à celles des particules adverbiales françaises auxquelles nous faisons allusion ici, principalement à ces deux niveaux d'analyse. En revanche, on ne peut faire la même affirmation au plan sémantique. Le terme d'intensité baoulé *kpa*, à lui seul peut avoir les valeurs sémantiques des adverbes français très beaucoup, assez, suffisamment, insuffisamment, peu, moins, davantage, etc, selon qu'il intervient dans un contexte ou dans un autre. Il s'agit d'une différence fondamentale entre les deux langues en présence ; par exemple, l'adverbe *très* ne peut signifier *beaucoup*, *assez*, *moins*, etc. Cette différence notable pourrait amener certains observateurs à proclamer précipitamment la pauvreté de la langue baoulé au plan lexical. Penser ainsi, serait non seulement être court dans la pensée, mais surtout, ce serait réduire la fonction sociale de la langue à des considérations d'ordre quantitatif et ignorer la dimension qualitative et utilitaire que confère à toute langue le caractère polysémique de ses mots. Cette dernière étant une fonction que toute langue doit posséder si elle veut remplir convenablement et complètement son rôle d'instrument de communication.

Au regard de ce qui précède, les termes adverbiaux de forme négative *man* et *tchètchè* s'opposent sur la base de leur tonicité : *man* est atone et *tchètchè* est tonique.

2.2. Analyse morphosyntaxique des termes d'intensité baoulé

Dans ce chapitre, il s'agit d'analyser le comportement syntaxique des termes d'intensité en langue baoulé. Cette analyse contrastive se fait en relation avec d'autres termes adverbialisés, avec des termes verbalisés et avec des termes adjectivés. Le but poursuivi ici, est de mesurer la mobilité ou la non mobilité des termes adverbialisés en langue baoulé.

Avant d'aborder la question du comportement syntaxique du terme d'intensité en langue baoulé, on pourrait souligner l'invariabilité morphologique de ces termes. Les termes qui marquent le degré d'intensité ou ayant valeur d'adverbes

d'intensité dans la langue baoulé ont une morphologie invariable. On ne peut donc pas imaginer une éventuelle modification formelle de ces termes d'intensité baoulé, qu'ils soient de forme simple ou de forme composée, cela d'autant plus qu'ils ne sont pas concernés par le phénomène des accords.

Après avoir indiqué que les termes adverbialisés en baoulé demeurent invariables, on peut entamer l'analyse syntaxique proprement dite, qui permette d'appréhender la véritable valeur adverbiale de ces termes d'intensité baoulés, à partir de la nature des mots avec lesquels ils entretiennent les relations syntaxique et sémantique.

En observant la périphérie des termes d'intensité dits simples, il en existe d'autres qui se combinent pour constituer les formes dites composées. De cette façon, *kéklé* et *kpa*, puis *n'dê*, et *kpa*, des formes simples, combinées donnent les formes composées, *kéklé kpa* et *n'dê kpa*, indiquant ainsi, un degré d'intensité assez élevé. On peut, par ailleurs, adjoindre à ces ensembles composés, une particule adverbialisée, comme *lièssou*, et obtenir une expression adverbiale d'intensité extrême telle que *kéklé kpa lièssou*. En outre, il y a le procédé de la répétition du même terme pour renforcer l'intensité de l'action, de l'état, du sentiment et de la qualité, à travers les exemples : *n'dê n'dê kpa* et *ikjra ikjra*.

Le constat que l'on peut faire à ce premier niveau d'analyse est que les termes adjoints aux termes initiaux sont toujours postposés (on ne peut donc pas dire **kpa n'dê*, ni **lièssou kéklé kpa*). En des termes plus clairs, Roland Eluér⁵ dit que l'adverbe « modificateur » est postposé à l'adverbe « modifié ». Alors que dans l'expression française *aller très vite*, l'adverbe modificateur *très* est antéposé à l'adverbe modifié *vite*. C'est bien une dissemblance syntaxique qui mérite d'être signalée.

Dans l'environnement des termes ayant valeur de verbe dans la langue baoulé, il y a gravité des termes adverbialisés. Ces derniers sont postposés à l'unité verbale comme cela est le cas dans la langue française, exemples : « *Koffi idjô n'gboko* »
« *Koffi idjô kéklé* »,
« *Koffi idjô [idjô]bêtêêh [betεε]* ou *bléblé [bleble]* ».

Mais, s'il y a un terme complément ou considéré comme tel qui est exprimé, le terme d'intensité se place après celui-ci, exemples : « *Koffi di manda n'gboko* » et « *Koffi si bianga kpa* ». La différence que l'on peut évoquer ici, vient de ce que le complément du verbe français se trouve après l'adverbe d'intensité (*Koffi*

connaît bien cet homme), quand celui du terme verbalisé de la langue baoulé se trouve intercalé entre le verbe et le terme d'intensité.

A l'instar des adverbes d'intensité en français, les termes d'intensité (simples ou combinées) en baoulé restent dans le syntagme verbal.

Dans les alentours des termes adjectivés de la langue baoulé, il existe les mêmes termes d'intensité adverbialisés. Leurs constructions aux chapitres 2.1 et 2.2 nous en donnent la preuve. Au regard des constructions simples ou combinées des termes d'intensité baoulé :

Koffi ti klanman [klãmã] kpaliêssou,

Koffi ti dan kpa,

Koffi lou dan

Affwé blo kan,

Les termes d'intensité baoulé succèdent aux termes adjectivés (*klanman, dan, lou, blo*). Cette propriété syntaxique (la postposition) caractérise finalement les termes d'intensité baoulé, puisqu'on la retrouve dans leurs rapports avec l'adverbe, le verbe et ici avec l'adjectif qualificatif.

5. Eluerd R., *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin, 2008, p143

Si en français certains adverbes d'intensité, comme *très* et *beaucoup* se spécialisent dans la modification du verbe ou de l'adjectif qualificatif, c'est le contraire qu'on observe avec les termes d'intensité baoulé. Cela veut dire aussi que, si on ne peut pas s'imaginer une construction française telle que **Koffi très travaille* ou **Koffi travaille très*, ce qui signifie que l'adverbe d'intensité *très* ne peut pas modifier le sens du verbe « travaille », il est aussi inadmissible de postposer l'adjectif adverbialisé « *kpa* » à un terme verbal lorsqu'il prend la valeur de *très*; c'est alors qu'on dirait de ** « Koffi kpa di djouman »* qu'elle est une construction inadaptée, puisque l'adverbe *kpa* ne reflète pas la réalité sémantique d'un modificateur, expression d'intensité telle qu'envisagée et étudiée ici. Mais, au contraire, il joue le rôle d'élément emphatique, qui met l'accent sur le terme sujet (*Koffi*).

En admettant que l'adverbe d'intensité *beaucoup* se spécialise dans la modification du verbe et non de l'adjectif qualificatif, on peut dire « *Il a beaucoup marché* ». Mais, on ne peut pas dire ** « Koffi est beaucoup fatigué »*. Et, on dira : « *Koffi est très fatigué* ». Au contraire, les possibles traductions de ces phrases

françaises pouvant être : « *Koffi wa nanti kpa n'né* » (Koffi a beaucoup marché aujourd'hui)

« *Koffi wa fê kpa* » ou « *Koffi wa fê n'gboko* » (*Koffi est très fatigué*)

les termes d'intensité *kpa* et *n'gboko* succèdent aux unités verbalisée *nanti* et adjectivée *fê*. En conséquence, ils prennent respectivement les valeurs de *beaucoup* et de *très*. On voit une autre ressemblance entre les places qu'occupent les différents adverbes d'intensité baoulé et français par rapport à au verbe, d'une part, et à l'adjectif, d'autre part. Mais au contraire, quand les adverbes d'intensité en langue français se caractérisent par leur mobilité syntaxique (antéposés ou postposés au verba ou à l'adjectif qualificatif), ceux de la langue baoulé se caractérisent leur immobilité.

Cette dernière analyse permet d'aborder le chapitre des rapports sémantiques entre les termes d'intensités baoulé et les unités qu'ils côtoient.

4. La polysémie des termes adverbialisés de la langue baoulé

Le rapport sémantique qu'entretiennent les termes d'intensité de la langue baoulé avec d'autres terme à valeur d'adverbe détermine un certain nombre de valeurs sémantiques que l'on peut appréhender au regard d'un contexte et/ou d'une situation d'énonciation. En d'autres termes, le sens du terme d'intensité en langue baoulé est lié aux circonstances de son emploi, étant entendu qu'on y distingue les termes essentiellement adverbiaux (*itchra* et sa forme itérative *itchra ichra*) et les termes originellement nominaux (*n'dê, vié*) adjectifs (*kéklé, kpa dan kanhan*) qui s'adverbialisent. Dès lors l'interprétation sémantique des expressions d'intensité en baoulé doit tenir compte de facteurs endogènes et exogènes.

Les facteurs endogènes étant d'ordre grammatical ou structurel, c'est-à-dire relatifs aux termes dont le sens est modifié, il faut veiller à ce qu'il s'agisse d'un adverbe, d'un verbe ou d'un adjectif qualificatif. Cette condition est primordiale à cause du caractère polyvalent et polysémique des termes dits d'intensité dans la langue baoulé. Un même terme peut marquer sa polyvalence en étant parfois en position d'épithète dans *Yao dan* et en position d'attribut dans *Yao ti dan* et souligner la qualité attribuée au substantif. En d'autres circonstances, le même terme connaît un glissement sémantique de sorte que, de la valeur d'adjectif qualificatif en passant par celle de quantité, il finit par marquer l'intensité dans les cas suivants : *Kouassi non n'zan dan ! manfê dan*. Il faut ajouter à ces différentes positions et sens, la forme itérative de l'expression d'intensité qui se

démarque sémantiquement de la forme simple : le terme d'intensité *n'dé* qui, en s'adverbialisant traduit la temporalité (*tôt*), une fois répété *n'dé n'dé*, change de sens pour marquer le sens de la rapidité ou de l'accélération. Il se traduit par l'adverbe d'intensité *vite* et par l'adverbe *rapidement* formé à partir de l'adjectif *rapide* et du suffixe *ment*.

Les facteurs exogènes ou les éléments hors texte ou non contextuels sont très déterminants pour l'interprétation sémantique des termes d'intensité en baoulé, dans la mesure où ceux-ci les influencent en orientant leur sens dans un sens ou dans un autre. En effet, le temps, le lieu, l'attitude des autres intervenants absents ou présents et la disposition d'esprit dans lesquels se trouvent le ou les sujets parlants, au moment de la production de l'énoncé, peuvent littéralement influencer sur le sens des termes d'intensité en baoulé : c'est ce phénomène qui se réalise à travers le passage des formes simples aux formes combinées, lorsque l'on veut exprimer des degrés d'intensité extrêmement élevés. En fait, il s'agit ici de comprendre que le besoin d'amplification de l'énoncé par la répétition des termes d'intensité dépend plus des états d'esprit en présence. Le locuteur ou l'allocutaire peut se trouver dans une situation euphorique où il réagit avec insistance, où il laisse libre cours à un sentiment de satisfaction ou même d'agacement par exemple, à partir de cet instant, son propos est conditionné par l'expérience qu'il vit ou qu'il aurait vécue. Les facteurs exogènes impactent éloquentement l'intonation des sujets parlants, c'est ainsi que le terme d'intensité baoulé *bléblé* par exemple, joue généralement le rôle d'un adverbe d'énonciation dans la mesure où, il est, dans la plupart des cas, le fait d'un commentaire, d'une appréciation de la part du sujet parlant : celui-ci donne son opinion sur l'acte que l'objet du discours réalise *Koffi idjôbléblé ké kpingbin sa* et *Koffi idjôbléblédêh !* [*kofi idjôblebledê*].

Nous terminons sur ce paragraphe en indiquant que certains termes d'intensité en baoulé peuvent être des synonymes. L'exemple de *kpa* et de *n'gbôkô* en sont une illustration lorsqu'ils modifient un terme verbalisé. Ils ont quasiment le même sens dans les énoncés *bakan ga soun [sun]kpa* et *bakan ga soun n'gbôkô* : les deux termes évoquent la fréquence ou la répétition de l'action de pleurer traduite par le terme [sun]. Mais leurs sens diffèrent dans les énoncés *Kouadio lafi kpa* et *Kouadio lafi n'gbôkô*. D'une part, *kpa* traduit l'aisance, le confort et d'autre part, *n'gbôkô* renvoie à la fréquence, voire à l'exagération. Cette nuance sémantique est tributaire du contexte endogène d'emploi du terme verbalisé *lafî* (dormi) qui indique l'état sommeilleux du sujet. Cet état peut être bien ou mal vécu dans le cas d'un sommeil réparateur ou non. Ou bien il peut être perçu comme fréquent,

répétitif. Les termes *kéklé* et *kpa* à l'origine sont des qualificatifs (cf paragraphe A) liés à un substantif : *bah kékléfwê* ou *kwagni ti bah kékléfwê*. *Bah kpa* ou *Kwadjô ti kpa*. Ils s'adverbialisent lorsqu'ils suivent un autre terme verbalisé ayant un sens plein dans *Kwagni bô ba kéklé*. *Kwagni bô bah kpa*. Dans le premier emploi, en fonctions épithète et attribut, *kéklé* et *kpa* évoquent respectivement le courage et la gentillesse: il s'agit d'un *kwagni courageux* et d'un *Kwagni gentil*. Dans le second emploi, le terme *kéklé* évoque la violence ou la rugosité dans l'action ou de l'action. Comme on peut s'en rendre compte, la nuance sémantique entre deux emplois du même terme dépend du type de verbe ou de l'absence de verbe à modifier. En d'autres termes, selon que *kéklé* suit le nom ou la copule, il se comporte comme un adjectif qualificatif. Selon qu'il suit un verbe plein, il est un terme d'intensité. En définitive, il quasiment impossible que les facteurs endogènes et exogènes sus définis ne puissent intervenir dans la production de sens d'un énoncé baoulé. La structuration de l'énoncé baoulé, en tant que réalité objective, ne peut exister sans une dose de subjectivité de la part de celui qui l'énonce.

Conclusion

Il existe dans les langues ivoiriennes en général et dans la langue baoulé en particulier, à laquelle nous avons limité notre étude, un nombre limité de termes qui traduisent l'intensité, à l'instar des adverbes ou des adjectifs d'intensité de la langue française. Les termes d'intensité à valeur adverbiale de la langue baoulé sont morphologiquement invariables, comme les adverbes français. Leur analyse syntaxique montre que leur place à côté d'un autre terme adverbialisé, verbalisé ou adjectivé reste immuable dans l'énoncé, même s'ils sont utilisés pour renforcer leur degré d'intensité. En clair, ils sont toujours postposés aux mots qu'ils modifient. Leur analyse sémantique démontre qu'ils sont polyvalents et polysémiques, pour cela, leurs interprétations doivent tenir compte de leurs contextes d'emploi. On pourrait à cet effet soutenir que nos langues africaines n'ont aucun complexe à se faire devant celles parlées dans les pays dits développés, en l'occurrence le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, etc. Les langues africaines, à l'instar de la langue baoulé sont pourvues de classes de mots leur permettant d'exprimer ou de traduire toutes les expériences tant physiques, physiologiques, psychologiques, qu'affectives. Cette étude à la fois grammaticale

et linguistique, en plusieurs points, vient d'en donner la preuve à travers les termes adverbialisés de valeur d'intensité dans la langue baoulé.

Référence Bibliographiques

BOGNY YAPO J. (2001), « *Les langues kwa de Côte d'Ivoire, prolégomène à une étude comparative* », in Kasabyakasa, n° 2 Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie

BOUQUIAUX L. (1992), *Quelles phonologies pour quelles descriptions ?* Sertaleodiensia secunda, Université de Liège : C.I.P.L., pp 16- 30

CREISSELS D. et KOUADIO N.J. (1977), *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, ILA, Abidjan.

DELAVEAU A. et KERLEROUX F. (1985) *Problème et exercices de syntaxe française*, Paris, Armand Colin, p. 43-50

DELAVEAU Annie, (2001), *La Syntaxe*, Paris, Armand Colin, p. 87-90

GREVISSE M. (1986), *Le bon usage, Grammaire française*, Paris, Duculot, pp 497, 1381-1475

RIGAULT A, (1971), *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette, pp 18-34

ROLAND E. (2008), *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin, pp165-167